Montréal, le 10 août 2020

RECOMMANDÉ SOUS TOUTES RÉSERVES

Centre de service scolaire Marguerite-Bourgeoys

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

CSSMB - Siège social

1100, boulevard de la Côte-Vertu

Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1

Att. : Au responsable de l'examen des plaintes

Objet : Plainte relative aux mesures sanitaires mises en place   
pour la rentrée de l'année 2020

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous soumets une plainte suite à la réception des nouveaux règlements et des nouvelles mesures publiés par votre établissement que mon enfant devait fréquenter pour sa prochaine année scolaire, soit l'École des Marguerite située à l'Île-des-Sœurs.

Conséquemment, je vous avise que je n'enverrai pas mon enfant à votre école cette année - tel que prévu - car je suis totalement en désaccord avec les nouvelles mesures sanitaires imposées, qui me semblent très exagérées. À dire vrai, je crains même que ces mesures soient plus propices à mettre mon enfant en de danger et en situation de stress, plutôt qu’à le protéger.

Tout d'abord, je tiens à reprendre les points cités dans votre publication sur la question "que se passe-t-il si un enfant se présente à l'école avec des symptômes de la Covid-19?". À cet effet, il y est mentionné :

* "Il est automatiquement isolé."

Mes premières préoccupations sont les suivantes : quels sont les symptômes reliés à la Covid qui seraient considérés? Pour quelles raisons isolerait-on mon enfant? Si on regarde sur le site de la Santé publique du gouvernement du Canada[[1]](#footnote-2), on y trouve la liste suivante des symptômes causés par la Covid :

* apparition ou aggravation de toux
* essoufflement ou difficulté respiratoire
* température égale ou supérieure à 38 °C
* sensation de fièvre
* frissons
* fatigue ou faiblesse
* douleurs musculaires ou courbatures
* perte de l'odorat ou du goût
* mal de tête
* symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements)
* malaises intenses

Vous conviendrez que la majorité de ces symptômes pourraient tout aussi bien s'apparenter à toute une panoplie d'autres maladies/malaises qui existent en ce monde. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples :

* **une toux** pourrait fort bien représenter des symptômes dus à l'asthme, à des allergies, à un simple ‘’chat dans la gorge’’, à des problèmes chroniques de mucus dans les voies respiratoires qui ne sont pas nécessairement en lien avec une grippe, etc.;
* des **essoufflements ou difficultés respiratoire**. Encore là, l'asthme ou bien - qui sait - l'utilisation abusive du masque? L'effet de chaleur à l'extérieur, une mauvaise ventilation dans les locaux de l'école, etc.;
* une **température de fièvre ou des frissons** pourraient très bien être le signe d'un autre virus que la Covid, tel que l'influenza, d'autres formes de grippes ou d’infections telles un streptocoque, une amygdalite, une otite, etc.;
* une **fatigue ou une faiblesse** peuvent être en lien avec tellement de choses impossibles à énumérer;
* des **douleurs musculaires ou courbatures** peuvent être causées par un simple entraînement sportif, entre autres causes possibles;
* la **perte de l'odorat et du goût** pourrait aussi être causée par d'autres types de grippes/rhumes ou infections telles que les amygdalites;
* des **symptômes gastro-intestinaux** peuvent être simplement un signe de gastroentérite justement (nous savons bien que cela est fréquent chez les enfants);
* des **malaises intenses**? Mais de quels malaises s’agit-il exactement?

Finalement, tout cet ensemble de symptômes est tellement flou et sujet à interprétation que j’en suis franchement à craindre qu’au premier prétexte ou symptôme apparenté on présumera que mon enfant a la Covid et il sera donc ISOLÉ?

D’abord, je n'ai aucune envie qu'on isole mon enfant pour des raisons injustifiées, mal interprétées et qui seront établies sur une base d'opinion personnelle selon le degré de discernement ou de peur de l’enseignant(e) ou autre personne en autorité qui sera appelée à en juger. De plus, le tout serait conclu sans aucune preuve ou avis médical. Je ne pourrais accepter que l’on place mon enfant dans une telle situation de stress. À mon avis, la dernière chose dont un enfant a besoin lorsqu'il ne se sent pas bien, c'est d'être isolé. En toute et simple logique de la chose, vous serez d'accord avec cela.

Ensuite, l’on retrouve aussi dans les règlements les mesures suivantes : "Un seul membre du personnel s'occupe de l'élève en attendant le parent’’. Je me questionne à savoir si vous trouvez vraiment cette mesure réaliste? Essayez d’imaginer qu’à toutes les fois qu’un enfant présente un minime malaise (la liste des possibilités est énorme), vous allez contacter le parent pour qu’il vienne chercher son enfant et le ramène à la maison? Pour ma part, j'ai un travail avec un horaire et des engagements à respecter et ce type de scénario n’est pas possible dans ma réalité et celle de maintes parents. Un enfant est souvent "malade" ou indisposé physiologiquement parlant, et c'est tout à fait normal dans la vie d'un être humain dans la mesure où il est en période de développement de son système immunitaire. Dans les mesures sanitaires telles que décrites ci-haut, il devient bien moins compliqué de garder mon enfant à la maison sans aller travailler plutôt que de manquer continuellement le travail.

Autre point : "Une trousse d'urgence fournit le matériel nécessaire (couvre-visage, lunettes, gants, etc.)". Ici, je m’oppose au fait que mon enfant doive enfiler ce matériel surtout pour de simples symptômes souvent insignifiants comme un nez qui coule (dû à des allergies par exemple...) Je voudrais bien savoir qui dans votre établissement serait compétent à juger de la nécessité de telles mesures et de l'état réel de mon enfant? L'enseignant(e)? L'enseignant est-il aussi médecin? Je crois d'ailleurs, que mon enfant a besoin que les adultes autour de lui le mettent en confiance, en lui rappelant que son système immunitaire est au travail, et qu’il peut combattre la maladie.

Point suivant : "Un soutien pédagogique peut-être offert à l'élève par l'enseignant à la demande du parent et selon la capacité de l'enfant". Dans le respect de mes valeurs et de ce que je crois être dans le meilleur intérêt de mon enfant, je ne voudrais pas qu’il reçoive un soutien pédagogique de la part d’un(e) enseignant(e) qui endosse de telles mesures auprès des enfants. Il y a là pour moi, un conflit de valeurs important.

Point suivant : "L'école fera le lien rapidement avec la direction de santé publique régionale, qui réalisera une enquête épidémiologique [...]". Ceci est inacceptable. Je ne veux pas que mon enfant fasse l'objet d'une enquête menée par le gouvernement sans mon consentement et avec des conséquences possibles que je ne peux mesurer. Ma famille complète serait-elle retracée et forcée à un test de dépistage de la Covid? Tout cela pour un nez qui coule ou une toux qui n'est vraisemblablement même pas reliée à ce virus? Non, je refuse d’être soumise à ce contrôle et cette intrusion dans ma vie privée et celle de mon enfant. Son dossier médical est privé et le restera. Ceci est un droit que nous avons selon la *Charte des droits et libertés*. Le droit à la vie privée.

Point suivant : "Le parent doit téléphoner dans les plus brefs délais la santé publique et suivre les consignes qui lui seront transmises. L'enfant malade doit être isolé à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les consignes de santé publique." Et si je ne suis pas d'accord avec cette façon de procéder? Et si je veux assumer ma responsabilité parentale de m’occuper de mon enfant malade comme je l'entend et selon mon propre discernement? Je n’ai pas besoin que le gouvernement se mêle de ma vie privée? Ai-je le droit? Je le crois.

Point suivant : "Si l'enfant obtient un diagnostic positif à la Covid-19, la direction de santé publique identifiera les contacts étroits survenus à l'école à l'aide de la direction, du personnel de l'école, de l'élève concerné ou de ses parents. Selon le niveau de risque, les contacts seront informés et des consignes leur seront communiquées." Quant à ce point, je questionne le fait même que les tests de dépistages soient vraiment fiables puisque dans mon entourage et dans les médias, depuis le début je ne cesse de voir apparaître des nouvelles stipulant que les tests sont faux (faux positifs), que dans plus de 50% des cas les tests ne peuvent pas vraiment détecter le réel virus, mais seulement une trace d'un quelconque virus qui n'est peut-être pas le Covid.

Pour toutes ces raisons, je refuse d'exposer mon enfant à l’ensemble de ces risques pour sa santé sous le prétexte de symptômes qui, je le répète, pourraient s’expliquer d’une multitude d’autres façons.

**Le port du masque**

Parallèlement à tout cela, je suis également en total désaccord avec le port du masque dans les écoles et ce, pour toutes les raisons suivantes :

Un enfant qui apporte un masque à l'école et qui devra le porter seulement dans certains moments spécifiques (tel que les corridors, les toilettes, etc.) représente une logistique impensable.

L’enfant aurait-il juste un masque pour la journée ou plusieurs? Parce que nous avons appris, selon les conseils des "experts", que pour être efficace un masque doit être changé à toutes les 2 heures, et ce, si on ne l'a jamais touché durant ces 2 heures-là. De même, le masque serait à changer s'il devient humide ou même avant qu’il ne le devienne. En considérant ces facteurs, les enfants auront tous besoin d’au moins 4 masques par jour et cela, c’est en croyant réaliste qu’ils ne le toucheront jamais au cours de la journée.

Imaginez la scène : l'enfant met le masque dans l'autobus, l'échappe par terre en rigolant avec ses amis, le remet sur son nez, arrive dans la cour d'école, il le retire puisqu'il est dehors, il le met dans une poche pas très propre de son manteau ou de son sac à dos, il le remet sur son nez pour entrer dans les corridors et aller à son casier… Ensuite, il peut le retirer lorsqu'il est à son bureau en classe et pour le mettre où encore? Alors, il le remet sur son nez pour aller aux toilettes, il l'échappe par terre rendu là (et/ ou pendant que personne ne regarde car il est seul). Il est à parier qu’il le retirera quand personne ne regarde car il n’aime pas cela. Par la suite, il revient dans les corridors avec le masque sur le nez et le retire à nouveau rendu en classe. Il est raisonnable de se questionner : cet enfant a pu se contaminer ou son masque combien de fois lors de la journée? Et, chaque fois, il a remis sur son nez le même masque rempli de saletés. Et c'est sans compter toutes les fois où l'enfant voudra boire pendant qu'il est dans le corridor. Est-ce qu'il aura le droit de retirer son masque dans les corridors (là où il est supposé le porter) pour prendre une gorgée d'eau dans sa bouteille?

De plus, serez-vous en mesure de certifier que le masque que mon enfant portera sera parfaitement sécuritaire (type de matériel, tissu, propice à une bonne respiration, etc.) et ne mettra aucunement sa santé à risque? Si vous n'êtes pas en mesure de le faire, sur quelle source de référence vous appuierez-vous?

De même, est-ce qu'un médecin de la commission scolaire (centre de service) sera en mesure de certifier que ce masque et la fréquence de remplacement (combien de masques par jour / remplacés combien de fois) sont parfaitement sécuritaires et ne mettront aucunement la santé de mon enfant à risque? Sinon, comment comptez-vous prévoir les dommages et les recours auxquels j'aurais droit si dommages il y a ?

Et encore, seriez-vous en mesure de me certifier que les problèmes de santé possiblement reliés au port de ce masque seraient assurément moins importants pour sa santé que s’il contractait la Covid? Qui a pu prouver cela jusqu'à maintenant?

Par-dessus tout cela, seriez-vous en mesure de me garantir que je serai dédommagée financièrement advenant que mon enfant développe un problème de santé découlant du port du masque? Exemples : problème pulmonaire, de peau, céphalées intenses, anxiété, insomnie, trouble de concentration, baisse de rendement m’occasionnant des problèmes, anxiété ou dépression?

La même question se pose pour tout autre dommage découlant des autres mesures tel que distanciation et lavage/assainissement des mains exagérés, qui pourraient occasionner toutes sortes de dégâts psychologiques et physiques.

C’est un pensez-y bien…

Dans un même ordre d’idée, je pense énormément à mon enfant parce que - bien évidemment - c'est le mien et je l'aime plus que tout! Néanmoins, je pense aussi aux enfants des autres. À cet effet, la notion de discrimination me dérange aussi beaucoup. Je considère ce genre de mesures totalement injustes envers beaucoup de gens. Cette préoccupation représente une autre raison pour laquelle je suis contre ces mesures exagérées que je considère discriminatoires envers :

* Quelqu'un qui fait de l'asthme (possibilité d'obtenir un billet médical pour être exempté du port du masque? À ce moment-là, les autres enfants pourraient faire de l'intimidation pour ceux qui portent versus ne portent pas de masque?);
* Quelqu'un qui a des problèmes cardiaques (idem que le point précédent. Certains enfants naissent avec des problèmes cardiaques sans que ce soit nécessairement relié à l'asthme);
* Quelqu'un qui est handicapé soit physiquement ou mentalement et pour qui cela deviendrait dangereux de porter un masque (la personne qui est handicapée se verrait encore une fois de plus exclue et victime de la pression sociale de devoir dévoiler son handicap afin de justifier de ne pas porter de masque?)

**La prise de température**

Je n'ai vu aucune mention de cette pratique qui est de prendre la température des étudiants à leur arrivée à l'école le matin, mais comme c'est déjà une pratique qui est utilisée dans un grand nombre d'entreprises actuellement, et comme c'est aussi une pratique que nous voyons s'installer dans certaines écoles dans d'autres pays, c'est une question qui me dérange. Est-ce que les écoles auront le libre arbitre pour décider du jour au lendemain s'ils prennent la température des gens? Est-ce que cela sera personnel à chaque école, comme cela se passe en ce moment pour les entreprises?

Je me pose la question à savoir, est-ce qu'il ne s'agit pas ici de violation à l'intégrité physique de la personne (et si la personne ne désire pas se faire prendre la température par quelqu'un qui n'est pas médecin?), et également de la violation de la confidentialité de son dossier médical, dans le sens que, en divulgant la température à la personne qui la prend, mon enfant s'exposerait à ce que de façon publique, on divulgue sa situation médicale, et qu'on lui fasse subir une série de gestes discriminatoires et stressant comme par exemple si jamais le thermomètre indique de la fièvre, l'enfant sera refusé à l'entrée, on l'isolera, les autres élèves en seront témoins, etc. Je ne crois pas que cela soit très sain d'esprit et je crois que cela peut affecter le niveau d'anxiété des gens.

**Le lavage de mains excessif et l'usage de désinfectants / gel antibactérien**

Encore une fois, je n'ai vu aucun mention à ce sujet non-plus quant à cette pratique qui est d'inciter les gens à utiliser des gels antibactériens à l'entrée de l'école par exemple. Et je ne suis pas tout à fait à l'aise avec cela puisque la peau des enfants est très fragile et pour avoir déjà étudié dans des sujets comme la biologie du corps humain et également dans la cosmétologie et les effets des produits sur la peau; je sais très bien qu'il ne faut pas mettre n'importe quoi sur la peau des enfants. D'autant plus que j'ai une longue liste d'articles dans les médias qui expliquent les risques auxquels on fait face lorsqu'on abuse de ces produits. J'éprouve une certaine crainte quant au fait que mon enfant serait peut-être obligé de toujours se désinfecter les mains avec des produits qui sont toxiques.

**La distanciation physique ou sociale**

Cette question m'inquête beaucoup. Je n'aime pas du tout l'idée qu'on enseigne à mon enfant à avoir peur de toucher à tout et surtout aux autres élèves, ses amis. J'ai lu beaucoup d'articles à ce sujet et je me retrouve face à une crainte que cela puisse nuire énormément au développement de mon enfant, et je préfèrerais le garder à la maison et lui offrir des moments de socialisation avec mon entourage avec qui il / elle n'aura pas besoin de s'empêcher de faire des câlins à ceux qu'il aime, ou de toucher ses amis. Et je préconiserai un environnement où je ne lui enseigne pas la peur mais la confiance.

**Conclusions**

Pour moi, toutes ces questions sont importantes et ce, contrairement à ce que priorise nos gouvernements. **Ainsi et pour l’ensemble de ces raisons, je désire porter plainte envers votre établissement quant au fait de ne pas avoir pris le temps d'étudier en profondeur ces questions avec des professionnels qui sont indépendants, experts en la matière et qui ne se trouvent pas à risque de conflit d'intérêt.**

Pour toutes ces raisons, j’ai perdu confiance en votre fonctionnement et envers les décisions qui vous sont imposées par le gouvernement. Je trouve franchement déplorable, pour une institution supposément investie dans le bien-être de nos enfants, que vous ayez accepté d'appliquer ces mesures sans remise en question sérieuse.

Il y a des preuves partout dans les médias comme quoi le nombre de cas infectés par ce virus est à la baisse depuis déjà plusieurs semaines. Nous n'accusons même plus de décès. Les seuls décès qui sont annoncés dans les médias semblent falsifiés puisque les familles elles-mêmes s'expriment sur les réseaux sociaux pour dénoncer que leurs proches seraient décédés d’une tout autre cause et qu’ils ont été contraints d'inscrire "covid" sur le certificat de décès et ce, sans droit d'obtenir une autopsie. Ils auraient même été forcés de procéder à l'incinération. Toutes ces mesures sont franchement douteuses et remettent fortement en question la crédibilité des autorités mêmes qui dictent les mesures sanitaires que vous avez acceptées dans votre établissement.

J'ose alors vous demander : est-ce qu'une collaboration avec votre comité pourrait être envisageable afin d’étudier la question en profondeur à savoir s'il y a un recours possible que nous pourrions entreprendre en s’unissant ensemble? Je dis "ensemble" car je ne parle pas seulement en mon nom mais aussi en celui d’un très grand nombre de parents qui se montrent en accord avec ce que j’avance dans cette lettre et qui me soutiennent dans la présente démarche.

Ceci est une offre de collaboration dans ce sens mais je suis ouverte à d'autres solutions que vous pourriez envisager. Pour ma part, ma solution du moment sera de faire l'école à domicile pour mon enfant. J’ajouterais que tant que les présentes mesures s’imposeront, je maintiendrai cette position.

**Dans l'hypothèse d'une réponse négative de votre part, je vous avise par la présente que j'entreprendrai des démarches pour faire une plainte auprès du Protecteur de l'élève** afin de dénoncer l’ensemble de ces mesures qui ne s’inscrivent pas dans un but de "protéger" mon enfant alors qu’il s’agit de mesures hautement exagérées considérant le très faible risque maintenant associé avec la Covid.

Ce faisant, je dénoncerai tous les risques auxquels mon enfant serait exposé, toutes les situations qui pourraient lui nuire et nuire à sa santé mentale et physique. À mon sens, les risques sont trop nombreux et, de juste droit parental, je suis contre le fait d’y exposer mon enfant.

Dans l'espoir d’une réponse favorable de votre part, je demeure aussi dans l’attente d’un développement plus élaboré face à la présente situation. Plus précisément, je m’attends à ce que vous considériez l’importance d'investiguer d’avantage avant d'imposer ces mesures sanitaires déraisonnables à toute une génération d'élèves.

Pour terminer, je vous invite à communiquer avec moi en espérant une réponse qui annoncera une quelconque ouverture ou flexibilité de votre part quant à l’ensemble des préoccupations dont je vous ai fait état.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

*(signature soit électronique ou à la main ici)*

Votre Prénom Nom

Nom et prénom de votre enfant

Adresse postale

Adresse courriel

No téléphone

*(ci-dessous on indique que la lettre sera envoyée en même temps en copie à l'École de votre enfant)*

c. c. Madame la Directrice Francine Goyette

École des Marguerite

100, boulevard de l’Île-des-Sœurs

Verdun (Québec) H3E 0C7

Direction.Ecole.Des.Marguerite@csmb.qc.ca

1. https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/symptomes.html#s [↑](#footnote-ref-2)